E/2796/Rev.1
E/CN.12/387/Rev.1

NATIONS UNIES

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

RAPPORT SUR LA SIXIEME SESSION

(29 août - 16 septembre 1955)

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS: VINGTIEME SESSION

SUPPLEMENT No 10A

NEW-YORK

deux branches d'activité et le développement économique général,

d) Que des renseignements précis sur l'ensemble des facteurs qui retardent le développement de l'élevage et de la production animale dans cette région font défaut,

e) Que la nécessité d'accélérer le développement de la production animale dans l'Amérique latine a fait l'objet de résolutions spéciales à diverses réunions internationales, notamment à la troisième réunion de la FAO sur les programmes et les perspectives de l'agriculture et de l'alimentation dans l'Amérique latine, qui s'est tenue à Buenos-Aires en septembre 1954,

f) Qu'à cette réunion, il a été recommandé que la FAO, agissant avec le concours de la CEPAL et d'autres organismes intéressés, étudie les possibilités de hâter le développement de l'élevage et les mesures qu'il y aurait lieu d'adopter à cette fin, et

g) Que la collaboration et l'entente satisfaisantes qui existent entre le secrétariat de la CEPAL et la FAO leur permettent d'entreprendre conjointement l'étude des problèmes agricoles de l'Amérique latine,

Décide:

1. De prier le secrétariat de la CEPAL et la FAO de prendre les dispositions voulues pour inscrire en première urgence dans leur programme de travail commun l'étude sur le développement de l'élevage que mentionne la résolution adoptée à la troisième réunion de la FAO précitée;

2. De demander que cette étude porte notamment sur les aspects fondamentaux ci-après:

a) Analyse des facteurs techniques et économiques qui font obstacle à la production de l'élevage et à l'amélioration des approvisionnements d'origine animale dans l'Amérique latine, et qui empêchent d'améliorer le régime alimentaire;

b) Possibilités et perspectives du développement de l'élevage dans les pays de l'Amérique latine;

c) Mesures à adopter pour stimuler le développement de l'élevage et de la consommation des produits d'origine animale;

3. De demander qu'à ces fins soient choisies des régions typiques où se rencontrent les diverses conditions écologiques et économiques qui caractérisent la pratique de l'élevage dans l'Amérique latine.

Investissements dans l'agriculture

Résolution 92 (VI) approuvée le 15 septembre 1955 (E/CN.12/401)

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Prenant acte avec satisfaction de l'étude sur l'expansion sélective de la production agricole et ses rapports avec le développement économique (E/CN.12/378), qui a été rédigée par le secrétariat en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et

Considérant,

a) Qu'en Amérique latine les investissements ont été très peu importants dans l'agriculture, surtout par rapport aux revenus provenant de cette branche d'activité,

b) Que le montant de ces investissements n'est pas connu de façon nette et précise, puisque, pour une grande part, les capitaux investis échappent aux statistiques officielles,

c) Qu'on ne connaît pas non plus avec précision les possibilités réelles d'utilisation des sources d'investissements qui existent pour l'agriculture,

d) Que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement a offert son concours pour l'enquête technique ayant pour objet de favoriser le développement agricole latino-américain,

e) Qu'il est essentiel pour le développement économique général de l'Amérique latine d'élever le taux des investissements dans l'agriculture,

Recommande:

1. Aux Etats membres de faire entreprendre ou poursuivre, par les organismes nationaux compétents, des enquêtes et des études visant à déterminer: *a*) le volume et la qualité des investissements dans l'agriculture; *b*) l'importance et l'utilisation des revenus provenant des activités agricoles; *c*) les possibilités d'accroissement du taux des investissements; et de communiquer les renseignements ainsi obtenus au secrétariat de la CEPAL et à la FAO;

2. Au secrétariat de la CEPAL d'entreprendre, en collaboration avec la FAO, une enquête complète et détaillée sur les possibilités d'accroître le taux des investissements dans l'agriculture latino-américaine et de mieux utiliser les sources d'investissements existantes et, en effectuant cette enquête, de chercher à s'assurer le concours du personnel technique de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Recherches dans le bassin de l'Amazone

Résolution 93 (VI) approuvée le 15 septembre 1955 (E/CN.12/402)

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Considérant:

a) Que la mise en valeur des richesses considérables que recèle le vaste bassin de l'Amazone importe à l'ensemble des nations qui s'en partagent le territoire ainsi qu'à ce continent et que leur exploitation servirait la cause du bien-être et du progrès de l'humanité tout entière,

b) Que le bassin de l'Amazone comprend plusieurs pays d'une superficie globale représentant à peu près la moitié de l'Amérique latine et qu'il possède d'importantes ressources exploitables, tant minérales que végétales et animales,

c) Que l'immense étendue de ces régions requiert une action concertée et coordonnée des pays qui ont intérêt à les mettre en valeur,

d) Que la résolution du 13 juin 1949 adoptée à la deuxième session de la CEPAL (E/CN.12/151) accorde une grande importance à l'étude de cette question,

Recommande:

1. Que le secrétariat de la CEPAL et celui de la FAO, agissant avec le concours des organismes internationaux spécialisés, fassent, dans la mesure où cela sera possible, une étude préliminaire sur l'ensemble du bassin de l'Amazone en général;

2. Qu'ils élaborent, en fonction de l'étude précédente, un programme de recherches ayant pour objet d'encourager l'exploitation et le développement des ressources du bassin amazonien;

3. Que les pays intéressés:

a) Echangent, par l'intermédiaire du secrétariat de la CEPAL et de la FAO, des renseignements sur les expériences et les recherches faites dans cette zone; et